

Document d'information aux parents : présence du pôle territorial dans les écoles.

Madame, Monsieur,

Chers parents,

L'école que vous avez choisie pour votre enfant coopère avec le Pôle territorial provincial du Brabant wallon.

Le pôle territorial est une structure qui a pour mission de soutenir et d'accompagner les équipes éducatives et les élèves à besoins spécifiques* dans les écoles d'enseignement ordinaire.

Les pôles territoriaux sont des acteurs essentiels de l'évolution des écoles vers une démarche inclusive qui prenne en compte l'hétérogénéité des élèves.

48 pôles territoriaux se sont déployés progressivement dans toute la Fédération Wallonie Bruxelles depuis l'année scolaire 2022-2023. Chaque équipe de pôle territorial est constituée de professionnels aux expertises diversifiées et à même de prendre en charge toute la palette des besoins spécifiques des élèves.

Par la présente, nous vous informons que dans l'exercice de leurs missions, les membres des pôles territoriaux pourraient être amenés à passer quelques heures dans la classe de votre enfant, dans le cadre de leur mission collective de soutien à l'équipe éducative.

N'hésitez pas à prendre contact avec la direction de votre école pour toute information complémentaire.

Un dépliant explicatif de nos missions est joint à ce courrier.

Veillez croire, Madame, Monsieur, chers Parents, en notre entier dévouement.

Jean-Paul Claeys,

Directeur

Geneviève Vanden Brande,

Coordonnatrice

*élèves en intégration permanente totale issus de l'enseignement spécialisé et élèves qui bénéficient dans l'école ordinaire d'un protocole d'aménagements raisonnables.

